

Entendre grâce à une prothèse auditive totalement implantable

Un implant auditif invisible, qui procure des sons clairs et naturels sans aucune nécessité d'entretien ; c'est ce que proposent le Dr Jean-Marc Gérard, chirurgien ORL à Saint-Luc, à ses patients, en collaboration avec le Dr Marie-Paule Thill du CHU Saint-Pierre (ULB). L'implant auditif Esteem représente une véritable alternative aux aides auditives classiques externes.

L'implant Esteem (conçu par la firme Envoy Medical) est basé sur une technologie de pointe qui utilise l'oreille et le tympan comme microphone naturel. Il minimise ainsi les distorsions acoustiques, les bruits de fond et les larsens qui peuvent se produire avec les appareils auditifs conventionnels s'appuyant sur un microphone physique externe. *« Grâce à cette technique, les patients entendent des sons clairs et naturels, se réjouit le Dr Jean-Marc Gérard, chirurgien ORL à Saint-Luc. Discuter dans un restaurant, au sein d'un groupe ou dans tout environnement plus ou moins bruyant leur est désormais possible. »*

Esthétique et confort

Implanté sous la peau derrière l'oreille, cet appareillage est complètement invisible. *« Outre l'avantage esthétique, c'est son côté pratique qui est impressionnant : le patient vit tout à fait normalement, il peut faire du sport, aller à la piscine, écouter son baladeur ou téléphoner avec son GSM sans aucun problème. »*

En outre, une fois implantée, la prothèse auditive ne nécessite aucune maintenance. La pile peut durer jusqu'à neuf ans en fonction du niveau d'utilisation ; au bout de cette période, une simple intervention sous anesthésie locale est nécessaire pour changer la batterie.

« Le risque de rejet est infime puisque les composants et matériaux utilisés sont les mêmes que ceux des stimulateurs cardiaques et des autres produits médicaux actifs implantables », souligne le chirurgien.



Contact Presse

Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) – av. Hippocrate 10 – 1200 Bruxelles
Service communication : Géraldine Fontaine
geraldine.fontaine@uclouvain.be
☎ 02 764 11 95 - 📠 02 764 89 02 - www.saintluc.be

Qui peut porter un ce nouvel implant ?

L'Esteem améliore la capacité d'audition des adultes présentant des déficits moyens à sévères de l'oreille interne. Pour bénéficier de cette technologie, il faut rassembler un minimum de critères (une surdité de perception de l'oreille interne stable entre 30 et 100 décibels sur les fréquences parlées entre 500 et 4000 hertz, une compréhension vocale d'au moins 40%, une fonction normale des trompes d'eustache, une anatomie normale de l'oreille moyenne et un espace anatomique suffisant pour l'implant auditif).

Cet implant ne peut être implanté chez les patients ayant subi une chirurgie de l'oreille ou dont l'oreille se détériore rapidement.

Une technique bien maîtrisée

L'intervention est pratiquée sous anesthésie générale et dure environ quatre heures car des tests de l'appareil sont réalisés pendant la chirurgie pour vérifier que l'implant fonctionne parfaitement bien. Cette opération nécessite ensuite une brève hospitalisation (maximum 48 heures). L'appareil lui-même ne sera activé qu'après cicatrisation complète, soit environ huit semaines plus tard.

Un seul inconvénient (temporaire) : un coût élevé

Reconnu par l'INAMI, cet implant auditif n'est pas encore remboursé par la sécurité sociale. En attendant, certaines couvertures d'assurances hospitalisation le remboursent déjà.

Plus d'informations

Dr Jean-Marc Gérard, chirurgien à l'Unité d'otologie des Cliniques universitaires Saint-Luc

☎ tél. 02 764 19 49 (consultation)

@ j-m.gerard@uclouvain.be



Contact Presse

Cliniques universitaires Saint-Luc (UCL) – av. Hippocrate 10 – 1200 Bruxelles

Service communication : Géraldine Fontaine

geraldine.fontaine@uclouvain.be

☎ 02 764 11 95 - 📞 02 764 89 02 - www.saintluc.be